

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente à Brassac-les-Mines (63570), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Subvention à l'ensemble instrumental de la Vallée verte et à l'amicale laïque de Champeix pour l'enseignement musical 2020-2021**

**Date de convocation :** 18 septembre 2020

**Date d'affichage du compte-rendu :** 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Secrétaire de séance :** Pierre SERRA

**Rapporteur :** Lionel ARNAULT

**Nombre de conseillers**

En exercice : 120

Présents : 108

- Titulaires : 102

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 8

Absents excusés : 4

**Votants : 116**

**PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (108)**

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
ALBARET Christophe	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARNAULT Lionel	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
MERCIER Pascal (S)	FERREIRA Fernando	LEBAIN Jehanne (S)
BARDEY André	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	
	GILBERT Odile	
	GONTHIER Emmanuel	PRADIER Laurent
BERTHELOT Pascal	GOUSSARD Bérengère	PRUNIER Jean-Pierre
BESSEYRE Fabien		PUECH David
BESSON Jean-Louis	GREGOIRE Nathalie	RAVEL Pierre
BCEUF Nicole	GUILLAUME Julien	RKINA Mohammed
BOISTARD Philippe	HERBST Nadine	GOMEZ Jean-Marc (S)
BOURG François	HOSMALIN Marc	
	JAFFEUX Ophélie	ROUX Bernard
BRUN Pascale	JAFFEUX Sébastien	RYCKEBOER Christian
BRUNEL Séverine	JAMON Marc (voix consultative)	SABATIER Gilles
BRUNETTI Graziella	JEANMOUGIN Isabelle	
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	SAUVANT Jean-Pierre
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	SCHUMACHER Emilie
SERMAGE André (S)	LAMOUREUX Jean-François	SERRA Pierre
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	SUIDUREAU Carine
COLLET Jean-Pierre	LE MARREC Laurys	SUTY Lionel
CORRE Jean-Marie	LEGENDRE Denis	TEZENAS Olivier
CORREIA Emmanuel	LENEGRE Jean-Louis	THERME Jacques
COSTE Yves	LEROY Véronique	THEVENET Emilie
COSTON David	LIGNIERE Frédéric	TINET Georges
COSTON Marie	LIVET Bertrand	TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie		TREHIN Anne-Marie
CREGUT François	MAHINC Didier	TRILLEAUD Eric
CROZE Yves-Serge	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
DABERT Jean-Claude	MARIANY Marie-Line	VEZON Christophe
DENAIVES Catherine	MASSARDIER Marie-Laure	WALTER Christian
	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) :** (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BARBET Laurent (MERCIER Pascal) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; PELLEGRINELLI Christophe (LEBAIN Jehanne) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :** (8) ADMIRAT Nadine à KINDT Patrick ; BERNARD Jean-Paul à RAVEL Pierre ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à BŒUF Nicole ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis ; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine ;

**ABSENTS EXCUSES :** (4) DRUELLE Jean-Claude ; GOYON Guy ; ROCHETTE Christophe ; SAUX Marie-Pierre ;

\*

## LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il est rappelé aux conseillers communautaires que la communauté d'agglomération soutient les associations dans le cadre de la compétence communautaire d'enseignement musical.

Aussi, afin de poursuivre le maillage territorial de ladite compétence et d'accroître le nombre d'élèves accueillis, il est proposé le soutien de la communauté d'agglomération à l'association de la Vallée verte et à l'Amicale laïque de Champeix pour l'année 2020-2021.

### La Vallée verte

L'ensemble instrumental de la Vallée verte est une association loi 1901 composée de plus de 30 élèves et musiciens dont le siège social est basé à Chambon-sur-Lac.

Déclarée au Journal Officiel le 4 juillet 2009, l'association a pour objet de : « *participer aux manifestations officielles, créer un tissu social entre les musiciens de la région du Sancy et être fédérateur de toutes les personnes qui aiment la musique d'harmonie* ».

Une antenne musicale a été créée en 2013 à Montaigut-le-Blanc où des cours sont donnés à six élèves de la commune dans une salle située dans le bâtiment de la mairie.

Les cours proposés sont des cours de saxophone, dispensés par le directeur musical Monsieur Christian LEMENAGER et des cours de flûte traversière, dispensés par Madame Ghislaine VITTENET-MAHISTRE. Ces deux enseignants encadrants sont amateurs mais qualifiés, à compétence reconnue par différents prix ou 3<sup>ème</sup> cycle obtenus en conservatoires.

Les cours sont individuels et couvrent le calendrier scolaire (35 semaines). D'une durée d'une heure hebdomadaire, la formation musicale est dispensée en même temps que la pratique instrumentale.

Des musiciens en trompette et percussions, ainsi que des choristes, viennent compléter les élèves en saxophone et flûte. Ils participent tous à l'ensemble instrumental de l'association pour les cérémonies officielles et les événements locaux des communes adhérentes du Sancy-Est, dont Champeix et Montaigut-le-Blanc.

Le rapport moral et financier de l'association pour l'année 2018-2019 affiche un excédent budgétaire de 2 420,00 € et comptait 12 264,00 € de recettes et 9 843,66 € de dépenses, sachant que le tarif d'inscription d'un enfant est de 270,00 € pour l'année.

Sachant que 9 élèves supplémentaires ont d'ores et déjà été enregistrés en 2019-2020 et que l'association souhaite également développer des cours d'initiation au piano afin d'accompagner la formation musicale des élèves, la demande de subvention de l'association se porte à 1 000,00 € pour l'année 2020-2021.

Après une rencontre du responsable et analyse des éléments fournis, il est proposé de poursuivre le maillage territorial de la compétence communautaire d'enseignement musical par un soutien de l'Agglo Pays d'Issoire en accompagnant l'association dans le développement de ses nouveaux projets.

### L'Amicale laïque de Champeix

L'Amicale Laïque de Champeix est une association loi 1901 qui a pour but de contribuer à l'éducation populaire de ses adhérents en proposant, à des tarifs raisonnables, des activités éducatives récréatives, sportives et culturelles, tant pour les adultes que pour les enfants.

L'enseignement musical est mis en place depuis sept années et a enregistré 99 adhérents musiciens répartis de la façon suivante pour l'année 2019-2020 :

Guitare	39
Piano / Vielle à roue	38
Chorale	16
Batterie	6

Ces cours sont dispensés par cinq intervenants sachant que les cours de piano et de vielle à roue sont assurés par la même professeure et que deux intervenants se répartissent les cours de guitare. Excepté pour la chorale, les cours sont individuels et répartis sur un cycle hebdomadaire de 33 semaines.

Il est précisé que l'Amicale Laïque est soucieuse de recruter des enseignants qualifiés. La mairie de Champeix met à disposition les locaux dont elle prend en charge les frais de chauffage et de nettoyage.

Le budget réalisé de l'année 2019-2020 s'élève à 37 994,63 €, dont 25 018,49 € de recettes d'inscriptions et 14 126,14 € de subvention de la communauté d'agglomération au titre de l'enseignement musical 2019-2020.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'association sollicite une subvention de 15 000,00 € pour un budget prévisionnel total de 40 290,00 € et un nombre prévisionnel anticipé de 108 élèves basé sur l'évolution 2019-2020.

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

### **CADRE REGLEMENTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** que pour la commune d'Esteil une délégation spéciale a été mise en place par le préfet faute de candidat aux élections municipales ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune d'Esteil, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :**

Votants : 116

- Pour : 116
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De valider l'attribution d'une subvention de 1 000,00 € à l'ensemble instrumental de la Vallée verte pour l'enseignement musical pour l'année scolaire 2020-2021 et d'autoriser monsieur le Président à mandater cette somme ;
- De valider l'attribution d'une subvention de 15 000,00 € à l'Amicale laïque de Champeix pour l'année scolaire 2020-2021 et d'autoriser monsieur le Président à mandater cette somme.

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 01 / 10 / 2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 01 / 10 / 2020